INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 25 NOVEMBRE 1886

PRÉSIDÉE

PAR M. CARO

DIRECTEUR,



PAR1S

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Č'8

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVI

ARCHIVES de L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 25 NOVEMBRE 1886.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1886 :

Discours sur Beaumarchais.

Le prix, de la valeur de quatre mille francs, a été ainsi partagé:

1° Un premier prix de la valeur de 2,500 francs a été décerné à l'ouvrage inscrit sous le n° 15, portant pour épigraphe :

LE COMTE. — Une réputation détestable!

FIGARO. — Et si je vaux mieux qu'elle! Y a-t-il beaucoup de seigneurs qui puissent en dire autant?

(Mariage de Figaro, acte III, scène v.)

dont l'auteur est M. de Lescure.

2° Un deuxième prix de la valeur de quinze cents francs à l'ouvrage inscrit sous le n° 19, portant pour épigraphe :

La fatuité n'était qu'à la surface.

(SAINTE-BEUVE.

dont l'auteur est M. Émile Trollier, professeur de rhétorique au lycée de Nîmes.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné deux prix de deux mille francs chacun :

A M. Gabriel Séailles, auteur d'un ouvrage intitulé : Essai sur le génie dans l'art, 1 vol. in-8°;

A M^{me} François de Julliot, auteur d'un ouvrage intitulé : Terre de France, 1 vol. in-12.

Quatre prix de quinze cents francs chacun:

A M. l'abbé Joseph Roux, auteur d'un ouvrage intitulé : Pensées, 1 vol. in-12;

A M. Léon Roches, auteur d'un ouvrage intitulé : Trente-deux ans à travers l'Islam (1832-1864), 2 vol. in-12

A M. l'abbé ÉLIE MÉRIC, auteur d'un ouvrage intitulé: Histoire de M. Émery et de l'Église de France pendant la Révolution, 2 vol. in-8°;

A M. le baron E. de Mandat-Grancey, auteur d'un ouvrage intitulé: Dans les Montagnes Rocheuses, 1 vol. in-12.

Six prix de mille francs chacun:

A M. Émile Ganneron, auteur d'un ouvrage intitulé : l'Amiral Courbet, 1 vol. in-12;

A M. Léon Allard, auteur d'un ouvrage intitulé : les Vies muettes, 1 vol. in-12;

A M. Louis Morin, auteur d'un ouvrage intitulé : le Cabaret du Puits sans Vin, 1 vol. in-8°;

A M. A. Gennevraye, auteur d'un ouvrage intitulé: Trop riche, 1 vol. in-12;

A M. le général Ambert, auteur d'un ouvrage intitulé : Récits militaires, 4 vol. in-8°;

A M^{me} Jeanne Cazin, auteur d'un ouvrage intitulé : *l'En-*fant des Alpes, 1 vol. in-12.

Deux médailles d'or sont décernées à deux poètes :

M. Auguste Dorchain, auteur d'une comédie en quatre actes en vers, intitulée : Conte d'Avril;

M. Louis Legendre, auteur d'une comédie en un acte en vers, intitulée : Cynthia.

PRIX GOBERT.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. PAUL THUREAU-DANGIN, pour le troisième volume de l'Histoire de la monarchie de Juillet.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. Francis Decrue, pour son ouvrage intitulé: Anne de Montmorency, 1 vol. in-8°.

PRIX THÉROUANNE.

Le prix Thérouanne, de la valeur de quatre mille francs, a été ainsi réparti :

- 1° Un prix de quinze cents francs, à M. le baron Kervyn de Lettenhove, auteur d'un ouvrage intitulé : les Huguenots et les Gueux, 6 vol. in-8°;
- 2° Un prix de quinze cents francs, à M. René Stourm, auteur d'un ouvrage intitulé : les Finances de l'ancien régime et de la révolution, 2 vol. in-8°;
- 3° Un prix de mille francs, à M. Dubédat, auteur d'un ouvrage intitulé: Histoire du parlement de Toulouse, 2 vol. in-8°.

PRIX THIERS.

Le prix Thiers, de la valeur de trois mille francs, a été ainsi réparti :

- 1° Un prix de quinze cents francs, à M. BARTHÉLEMY Pocquet, auteur d'un ouvrage intitulé : les Origines de la révolution en Bretagne, 2 vol. in-12;
- 2° Un autre prix de quinze cents francs est partagé également entre les deux ouvrages suivants :

François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV (1604-1606), par M. Miron de l'Espinay, i vol. in-8, et l'Histoire des persécutions au troisième siècle, par M. Paul Allard, i vol. in-8°.

PRIX BORDIN.

L'Académie a décidé que le prix Bordin serait décerné par portions égales :

- A M. le comte de Reiser, auteur d'un ouvrage intitulé : Modes et usages au temps de Marie-Antoinette, 2 vol. in-4°;
- A M. Ch. Bénard, auteur d'un livre intitulé : la Philosophie ancienne, 1 vol. in-8°;
- A M. le comte de Baillon, auteur d'un livre intitulé : Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, 1 vol. in-8°.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

L'Académie a décidé que le prix Marcelin Guérin, de la valeur de cinq mille francs, serait décerné par portions égales:

A M. Gustave Desjardins, auteur d'un ouvrage intitulé : Le Petit Trianon, 1 vol. in-4°;

A M. Jules Favre, auteur d'une Étude bibliographique et littéraire sur Olivier de Magny (1529-1561), 1 vol., in-8°;

A M. Petit de Julleville, auteur d'un ouvrage intitulé: Les comédiens en France au moyen âge, 1 vol. in-12;

A M. Léopold Limayrac, auteur d'une Étude sur le moyen âge, i vol. in-8°;

A M. Boscowitz, auteur d'un livre intitulé : les Tremblements de terre, 1 vol. in-4°.

PRIX LANGLOIS.

Le prix Langlois est ainsi réparti :

Un prix de la valeur de deux mille francs est décerné à M. Bouché-Leclero pour une traduction de l'Histoire grecque de Curtius, 5 vol. in-8°, et pour une traduction de l'Histoire de l'hellénisme de Droysen, 3 vol. in-8°;

Un prix de mille francs à M. Trawinski pour la traduction d'un manuel d'archéologie intitulé: la Vie antique des Grecs et des Romains, de MM. Guhl et W. Koner, 2 vol. in-8°.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Le prix Archon-Despérouses, de la valeur de quatre mille francs, a été ainsi réparti :

- 1º Un prix de quinze cents francs, à M. Nadault de Buffon, pour la publication de la Correspondance de Buffon, de 1729 à 1788, 2 vol. in-4°;
- 2° Un prix de quinze cents francs à M. Van Hamel pour la publication, avec notes et glossaire, des romans de Caritè et Miserere, poèmes de la fin du XII° siècle;
- 3° Un prix de mille francs à M. Paul Ristelhüber, auteur d'une édition nouvelle des Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé par Henry Estienne, 2 vol. in-8°.

PRIX VITET.

Ce prix est cette année de sept mille sept cents francs.

Il est ainsi réparti :

- 1° Un prix de cinq mille francs, à M. Pierre Loti (Julien Viaud);
- 2° Un prix de deux mille sept cents francs, à M. Julien Daillière.

PRIX MAILLÉ-LATOUR-LANDRY.

L'Académie a décerné ce prix à M. Constant Améro, auteur d'un ouvrage intitulé : le Tour de France d'un petit Parisien, 3 vol. in-12.

PRIX LAMBERT.

L'Académie a partagé également ce prix entre M. Ernest d'Hervilly, M. Alphonse de Launay et M^{lle} Gabrielle d'Arvor (M^{lle} Élisabeth Isnard de Belley).